



Succession d'un guinéen vivant en France, recherche d'héritiers

Par **fufu53**, le **30/01/2013** à **20:14**

Bonjour,

mon concubin de nationalité guinéenne âgé de 28 ans est décédé en juin 2012 d'un arrêt cardiaque. Il vit en France depuis 20003 et avait un visa de 10 ans.

Nous avons une fille de 2 ans en commun. Nous avons acheté une maison en 2010.

Le notaire souhaite faire une recherche d'héritiers en Guinée. Le Cridon de Paris lui a fait une réponse comme quoi il n'y a pas de papiers "officiels" en Guinée, qu'un courrier de plusieurs membres de la famille affirmant qu'il n'a pas de descendants peut être utile.

Je n'ai eu que des contacts téléphoniques avec les membres de sa famille (ses frères et soeurs, ses parents sont décédés). je m'y rend en février pour présenter notre fille et discuter "argent": c'est une famille pauvre que mon concubin aidait beaucoup.

Des amis se sont renseigné auprès de leur notaire qui s'est adressé au Cridon de Nantes, et pour eux il n'y a pas de recherche d'héritiers possible en Afrique vu qu'il n'y a pas d'état civil à proprement parlé en Guinée.

Que faire? Mon notaire est très lent à la détente et semble décidé à faire une recherche d'héritiers... Je m'impatiente et stresse, que pus-je faire?